

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DG-2016-032
Direction Direction Générale
Service
Objet : Demande de prolongation de la période de négociation – Loi 15 Régime de retraite Ex Lévis # 21190
Date :

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15) prévoit une période de négociation de 12 mois dans le cadre du processus de restructuration des régimes de retraite. Cette période prend fin le 31 janvier 2016.

À la demande conjointe des parties, le ministre peut prolonger la période de négociation pour une période de trois mois. À cet effet, les parties n'ont pas complété leurs négociations pour le Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190).

Il est donc recommandé que la Ville de Lévis procède à la demande conjointe des parties pour demander au ministre de prolonger la période de négociation pour une période de trois mois.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

Aucune

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

N/A

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE- _____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV- _____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : / / 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au Conseil de la Ville de demander au Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de prolonger pour une période de trois mois la période de négociation visant la modification du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190) dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* et d'autoriser Georges-Étienne L'Italien, gestionnaire de projets corporatifs, membre de l'équipe patronale de négociation, à signer la demande conjointe à être transmise au ministre par les parties concernées par cette négociation.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Demande conjointe des parties

Préparée par : M.Georges-Étienne L'Italien		Titre d'emploi : Gestionnaire de Projets Corporatifs.	
Recommandée par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 26 / 1 / 2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 26 / 1 / 2016

Levis, ce 18 janvier 2016

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Direction de la médiation-conciliation, de la prévention et de l'arbitrage
200, chemin Sainte-Foy, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5S1

**Objet : Régime de retraite des employés de l'ex-Ville de Lévis (n° 21190)
Demande de prolongation de la période de négociation**

Monsieur,

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « Loi ») prévoit une période de négociation de 12 mois dans le cadre du processus de restructuration des régimes de retraite.

Bien que cette période, qui a commencé le 1^{er} février dernier, tire à sa fin, les parties n'ont pas complété leurs négociations. C'est pourquoi, en conformité avec l'article 29 de la Loi, les parties demandent conjointement au ministre de prolonger la période de négociation pour une période de trois mois.

En foi de quoi, nous avons signé à Lévis, ce 22 jour de janvier 2016.

Ville de Lévis

Nom

Titre

Office municipal d'habitation de Lévis

Nom

Titre

Association des cadres

Nom

Titre

**Syndicat canadien de la fonction publique,
section locale 2927**

Nom

Titre

**Syndicat des employés municipaux de Lévis,
section locale 2334 SCFP**

Nom

Titre

La Fraternité des policiers de Lévis Inc.

Nom

Titre

**Syndicat des pompiers et pompières du
Québec, section locale Lévis**

Nom

Titre

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Georges-Étienne L'Italien
Gestionnaire de Projets Corporatifs
Membre de l'équipe patronale de négociation

Demande conjointe de prolongation de la période de négociation

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.1.1)
Article 29

Note - La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

A - Renseignements sur le régime de retraite

Numéro 21190
Nom Régime de retraite de l'ex-ville de Lévis

B - Numéro d'accréditation

Si la demande concerne plus d'un groupe de participants, vous devez joindre en annexe les numéros d'accréditation et les coordonnées des parties.

Voir annexe

C - Renseignements sur l'identité des parties

Nom de l'employeur Ville de Lévis	Nom du syndicat ou de l'association																				
Adresse <table border="1"> <tr> <td>Numéro</td> <td>Rue</td> </tr> <tr> <td>2175</td> <td>chemin du Fleuve</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>Province</td> <td>Code postal</td> </tr> <tr> <td>Lévis</td> <td>Québec</td> <td>G6W 7W9</td> </tr> </table>	Numéro	Rue	2175	chemin du Fleuve	Ville	Province	Code postal	Lévis	Québec	G6W 7W9	Adresse <table border="1"> <tr> <td>Numéro</td> <td>Rue</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>Province</td> <td>Code postal</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Numéro	Rue			Ville	Province	Code postal			
Numéro	Rue																				
2175	chemin du Fleuve																				
Ville	Province	Code postal																			
Lévis	Québec	G6W 7W9																			
Numéro	Rue																				
Ville	Province	Code postal																			
Représenté par Georges-Étienne L'Italien	Représenté par																				
Nom du bureau Service de police de Lévis	Nom du bureau																				
Adresse, si différente de l'adresse ci-dessus <table border="1"> <tr> <td>Numéro</td> <td>Rue</td> </tr> <tr> <td>1035</td> <td>chemin du Sault</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>Province</td> <td>Code postal</td> </tr> <tr> <td>Lévis</td> <td>Québec</td> <td>G6W 5M6</td> </tr> </table>	Numéro	Rue	1035	chemin du Sault	Ville	Province	Code postal	Lévis	Québec	G6W 5M6	Adresse, si différente de l'adresse ci-dessus <table border="1"> <tr> <td>Numéro</td> <td>Rue</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>Province</td> <td>Code postal</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Numéro	Rue			Ville	Province	Code postal			
Numéro	Rue																				
1035	chemin du Sault																				
Ville	Province	Code postal																			
Lévis	Québec	G6W 5M6																			
Numéro	Rue																				
Ville	Province	Code postal																			
Téléphone 418-835-4960	Poste 8526	Cellulaire 418-570-7165																			
Télécopieur	Courriel gelitalien@ville.levis.qc.ca																				

D - Renseignements sur la négociation

Date de début de la négociation 2015-02-01	<input checked="" type="checkbox"/> Première demande de prolongation <input type="checkbox"/> Deuxième demande de prolongation
--	---

E - Signatures

Les parties demandent conjointement au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de prolonger la négociation de trois mois.

2016-01-27 Date	 Signature de l'employeur
_____ Date	Voir annexe Signature du syndicat ou de l'association

Si des négociations concernant le régime de retraite se tiennent séparément, vous devez joindre en annexe le nom des autres syndicats ou associations représentant des participants au régime.

Veuillez transmettre la demande par la poste, par télécopieur ou par courriel à la Direction de la médiation-conciliation, de la prévention et de l'arbitrage.
 Direction de la médiation-conciliation, de la prévention et de l'arbitrage
 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 200, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
 Québec (Québec) G1R 5S1
 Téléphone: 418 643-9943
 Télécopieur: 418 644-3331
 Courriel: dgrtquebec@travail.gouv.qc.ca

COLS BLEUS

Accréditation AQ-1005-2073
Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 SCFP
Responsable : Gérard Poirier

Adresse:

**2485, Ste-Hélène
Lévis (Québec) G6Z 7K7**

COLS BLANCS & PROFESSIONNELS

Accréditation AQ-1005-2076 & AQ-1005-5573 -
Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCFP
Responsable : Isabelle Emond

Adresse:

**1240, chemin Filteau
Lévis (Québec) G7A 1A5**

POLICIERS

Accréditation AQ-1005-2631
Syndicat de la Fraternité des policiers de Lévis.
Responsable : Marc Allard

Adresse:

**1240, chemin Filteau
Lévis (Québec) G7A 1A5**

POMPIERS

Accréditation AQ-1005-2747
Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis.
Responsable : Jean-François Hamel

Adresse:

**140, 12^e Rue
Lévis (Québec) G6K 1G3**